

tion ; nous la touchons de nos mains frémissantes ; nous la baisons avec amour !...C'est ici encore, dans ce sanctuaire béni que Notre Séraphique Père donna à frère Léon la bénédiction que tout Tertiaire porte sur soi, et qui, appliquée avec foi aux malades, a guéri tant d'infirmes. L'original de cette bénédiction, marquée du signe T. (Tau), la marque habituelle du saint, se conserve précieusement à la sacristie du *Sagro Convento*, à Assise.

La chapelle, telle qu'elle existe actuellement, a été bâtie par Catherine, femme du comte Robert de Pietra Mala : sa façade porte gravé sur le marbre : *Anno Domini 1225 B. Franciscus, sub hac arbore, sæpe cum gratiarum actione et lætitia spirituali comedit, et circa Festum Exaltationis sanctæ Crucis Seraph in hujus montis latere, ubi nunc est cella Crucifixi, apparuit, et ex tunc corpori ejus Stigmata Domini Nostri Jesu Christi impressa fuerunt.*

* L'an 1225 du Seigneur le B. François a souvent mangé sous cet arbre avec actions de grâce et joie spirituelle. Vers la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, sur le flanc de cette montagne, où se trouve actuellement la cellule du crucifié, lui apparut un séraphin. A partir de ce moment, les stigmates de N. S. J. C. furent imprimés dans son corps.

Cette chapelle est dite aussi de la Madeleine, sans doute à cause de la pénitence du saint et des larmes qu'il versait, comme une autre Madeleine aux pieds de Jésus, ou encore parce que cette sainte y apparut plusieurs fois, dans la suite, au B. Mariano de Lugo, comme l'attestent ses biographes. C'est pour cela qu'on y a placé une statue en l'honneur de la grande pénitente.

(A suivre)

F. FRÉDÉRIC, M. O.

LE TIERS ORDRE DANS LE PASSÉ.

III

“ Une telle diffusion tient du prodige. C'est une raison pour l'historien d'en assigner les causes avec exactitude. On ne peut évidemment chercher ces causes que dans les avantages qu'offrait le Tiers-Ordre à ceux qui venaient vers lui. Nous apercevons en effet, deux ordres de bienfaits très-différents, mais importants l'un et autre, qui ont dû accréditer la nouvelle institution.

“ Le premier touche à ce que l'âme humaine a de plus profond. Le Tiers-Ordre se présentait comme un ordre religieux, par conséquent comme un école de piété. La règle écrite par François n'eût peut-être pas suffi par elle-même à créer une rénovation religieuse, mais elle offrait un cadre excellent à une rénovation en partie déjà accomplie. Les